

CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2015 ET 2014

CRITICAL ELEMENTS CORPORATION (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2015 AND 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière
États de la perte nette et de la perte globale
États des variations des capitaux propres
Tableaux des flux de trésorerie
Notes aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position
Statements of net loss and comprehensive loss
Statements of changes in equity
Statements of cash flows
Notes to financial statements



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Éléments Critiques,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation Éléments Critiques, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2015 et au 31 août 2014, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Corporation

We have audited the accompanying financial statements of Critical Elements Corporation, which comprise the statements of financial position as at August 31, 2015 and August 31, 2014, the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

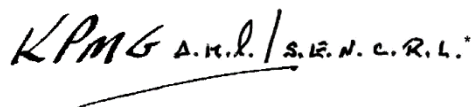
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Éléments Critiques au 31 août 2015 et au 31 août 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que Corporation Éléments Critiques est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus et a des flux de trésorerie négatifs provenant de son exploitation. Par conséquent, Corporation Éléments Critiques dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées à la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Corporation Éléments Critiques à poursuivre son exploitation.


KPMG A.K.A. / S.E.N.C.R.L.*

Le 16 décembre 2015

Montréal, Canada

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Critical Elements Corporations as at August 31, 2015 and August 31, 2014, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Emphasis of Matter

Without modifying our opinion, we draw attention to Note 1 in the financial statements which indicates that Critical Elements Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated and it has negative cash flows from its operating activities. Accordingly, Critical Elements Corporation depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations. These conditions, along with other matters as set forth in Note 1 in the financial statements, indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about Critical Elements Corporation's ability to continue as a going concern.


KPMG LLP*

December 16, 2015

Montréal, Canada

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

États de la situation financière Exercices clos le 31 août

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Statements of Financial Position Years ended August 31

	31 août / August 31, 2015	31 août / August 31, 2014	
ACTIFS	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	261 160	35 490	Cash and cash equivalents
Titres négociables (note 6)	-	52 500	Marketable securities (Note 6)
Autres débiteurs	8 456	11 408	Other receivables
Taxes à recevoir	43 796	41 630	Taxes receivable
Frais payés d'avance	41 386	51 045	Prepaid expenses
Crédit d'impôt relatif aux ressources	12 568	70 388	Tax credit related to resources
	367 366	262 461	
Actifs non courants			Non-current assets
Crédit d'impôts miniers à recevoir	10 179	86 990	Mining tax credits receivable
Immobilisations corporelles (note 7)	21 209	27 547	Equipment (Note 7)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	12 976 690	12 946 896	Exploration and evaluation assets (Note 8)
	13 008 078	13 061 433	
Total des actifs	13 375 444	13 323 894	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	342 171	509 531	Accounts payable and accrued liabilities
	342 171	509 531	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 11)	692 525	651 859	Deferred income and mining taxes (Note 11)
	692 525	651 859	
Total des passifs	1 034 696	1 161 390	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social et bons de souscription (note 9 et 10)	24 334 883	23 129 472	Share capital and warrants (Note 9 and 10)
Surplus d'apport	5 319 366	5 152 951	Contributed surplus
Cumul des autres éléments du résultat global	-	(2 500)	Accumulated other comprehensive loss
Déficit cumulé	(17 313 501)	(16 117 419)	Cumulated deficit
Total des capitaux propres	12 340 748	12 162 504	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	13 375 444	13 323 894	Total liabilities and equity
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (note 15 et 16) STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (note 1)			CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Note 15 and 16) STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (note 1)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Jean-François Meilleur, Administrateur – Director

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Etats de la perte nette et de la perte globale Exercices clos le 31 août

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Statements of Net Loss and Comprehensive Loss Years ended August 31

	2015	2014	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration	254 350	252 624	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	86 772	88 281	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	513 801	576 002	Professional and consultants fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	199 866	375 861	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	6 338	7 379	Depreciation of equipment
Perte résultant de la cession d'un actif de prospection et d'évaluation à l'encontre de propriétés minières	-	53 722	Disposal of an exploration and evaluation asset against mining properties
Dépréciation suite à l'abandon d'actifs de prospection et d'évaluation	1 000	-	Write-off due to the abandonment of exploration and evaluation assets
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	7 667	906 749	Impairment of exploration and evaluation assets
	<u>1 069 794</u>	<u>2 260 618</u>	
AUTRES			OTHERS
Revenus d'intérêts	(712)	(1 791)	Interests income
Autres revenus	(10 664)	(3 435)	Other revenues
Perte sur disposition de titres négociables	11 376	-	Loss on disposal of marketable securities
Perte sur taux de change	4 191	1 081	Foreign exchange loss
	4 191	(4 145)	
PERTE AVANT IMPÔTS	1 073 985	2 256 473	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 11)	38 155	(289 415)	Deferred income and mining taxes (Note 11)
PERTE NETTE	1 112 140	1 967 058	NET LOSS
Autre élément du résultat global			Other comprehensive loss
Élément qui pourra être reclassé ultérieurement en résultat net:			Element which can be later reclassified in net income :
Titres négociables disponibles à la vente – Variation de juste valeur	8 876	2 500	Available-for-sale marketable securities - Change in fair value
Titres négociables disponibles à la vente – Reclassé à l'état des pertes	(11 376)	-	Available-for-sale marketable securities – reclassified to statement of loss
	<u>(2 500)</u>	<u>2 500</u>	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>1 109 640</u>	<u>1 969 558</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 12)	<u>0,01</u>	<u>0,02</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 12)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	<u>123 079 029</u>	<u>120 619 988</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Etats des variations des capitaux propres

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

	Capital-social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive loss	Capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 août 2013	22 888 751	4 882 811	(14 150 361)	-	13 621 201	Balance, August 31, 2013
Exercice d'options	240 721	(105 721)	-	-	135 000	Options exercised
Options octroyées (note 10)	-	375 861	-	-	375 861	Options granted (Note 10)
	23 129 472	5 152 951	(14 150 361)	-	14 132 062	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(1 967 058)	(2 500)	(1 969 558)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2014	23 129 472	5 152 951	(16 117 419)	(2 500)	12 162 504	Balance, August 31, 2014
Solde au 31 août 2014	23 129 472	5 152 951	(16 117 419)	(2 500)	12 162 504	Balance, August 31, 2014
Émission d'actions et bons de souscription (note 10)	1 065 300	-	-	-	1 065 300	Share issued with warrants (Note 10)
Exercice d'options (note 10)	140 111	(50 111)	-	-	90 000	Options exercised (Note 10)
Options octroyées	-	199 866	-	-	199 866	Options granted
Options aux courtiers et à des intervenants	-	16 660	(16 660)	-	-	Brokers and Intermediaries Options
Frais d'émission d'actions	-	-	(67 282)	-	(67 282)	Share issuance expenses
	24 334 883	5 319 366	(16 201 361)	(2 500)	13 450 388	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(1 112 140)	2 500	(1 109 640)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2015	24 334 883	5 319 366	(17 313 501)	-	12 340 748	Balance, August 31, 2015

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie**Exercices clos le 31 août****Critical Elements Corporation**

(An Exploration Company)

Statements of Cash Flows**Years ended August 31**

	2015	2014	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(1 112 140)	(1 967 058)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	199 866	375 861	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	6 338	7 379	Depreciation of equipment
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	38 232	(289 415)	Income taxes and deferred taxes
Perte sur disposition des titres négociables	11 376	-	Loss on disposal of marketable securities
Perte résultant de la cession d'un actif de prospection et d'évaluation à l'encontre de propriétés minières	-	53 722	Loss on disposal of an exploration and evaluation asset against mining properties
Dépréciation suite à l'abandon d'actifs de prospection et d'évaluation	1 000	-	Write-off due to the abandonment of exploration and evaluation assets
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	7 667	906 749	Impairment on exploration and evaluation assets
	(847 661)	(912 762)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(156 915)	2 931	Net change in non-cash operating working capital items (Note 13)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 004 576)	(909 831)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Encaissement à titre de capital-social et bons de souscription	1 065 300	-	Cash inflow related to capital stock and warrants
Exercice d'options	90 000	135 000	Options exercised
Frais d'émission d'actions	(67 282)	-	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 088 018	135 000	Cash flows related to financing activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédits d'impôt encaissés	147 177	398 395	Receipt of a tax credits
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(48 573)	(149 391)	Increase in exploration and evaluation assets
Produit de disposition des titres négociables	43 624	-	Proceed of disposal of marketable securities
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	1 000	Proceed from disposal of equipment
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 020)	Acquisition of equipment
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	142 228	246 984	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	225 670	(527 847)	CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	35 490	563 337	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	261 160	35 490	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Corporation Éléments Critiques (« Critical Elements ») ou la (« Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec H2Z 1S8.

La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation ainsi que des règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Pour l'exercice clos le 31 août 2015, la Société a enregistré une perte nette de 1 112 140 \$ (1 967 058 \$ en 2014) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 1 004 576 \$ (909 831 \$ en 2014). De plus, au 31 août 2015, la Société a un déficit cumulé de 17 313 501 \$ (16 117 419 \$ en 2014). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Critical Elements Corporation ("Critical Elements") or the ("Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. Its shares are traded on TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on Frankfurt exchange under the symbol F12. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 2101, Montreal, Quebec, H2Z 1S8.

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

For the year ended August 31, 2015, the Company recorded a net loss of \$1,112,140 (\$1,967,058 in 2014) and has negative cash flows from operations of \$1,004,576 (\$909,831 in 2014). In addition, as at August 31, 2015, the Company has a cumulated deficit of \$17,313,501 (\$16,117,419 in 2014). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have been yet generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement, cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court terme et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 16 décembre 2015.

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR

Les nouvelles normes, interprétations et amendements suivants ont été publiés, mais ne sont pas encore effectifs, donc ils n'ont pas encore été appliqués lors de la préparation de ces états financiers :

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The Company has been successful in the past in raising financing, however it requires significant additional financing in the near-term and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose lithium-tantalum, the Company will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions indicate the existence of material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

2- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On December 16, 2015, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE

The following new standards, interpretations and amendments have been issued but are not yet effective and therefore have not been applied in preparing these financial statements:

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

Application des principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises aux acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune (modifications de l'IFRS 11)

Le 6 mai 2014, l'IASB a publié le document *Accounting for Acquisitions of Interests in Joint Operations (Amendments to IFRS 11)* (Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes – projet de modification de l'IFRS 11).

Les modifications s'appliquent de façon prospective aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application anticipée est permise.

Les modifications exigent que les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises s'appliquent aux acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune qui constitue une entreprise.

La Société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 11 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} septembre 2016. La société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers.

Initiative concernant les informations à fournir : modifications de l'IAS 1

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'« Initiative concernant les informations à fournir »). Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. Leur adoption anticipée est permise.

Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter une présentation améliorée des informations à fournir dans les états financiers.

La Société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} septembre 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

Business combination accounting for interests in a joint operation (Amendments to IFRS 11)

On May 6, 2014 the IASB issued *Accounting for Acquisitions of Interests in Joint Operations (Amendments to IFRS 11)*.

The amendments apply prospectively for annual periods beginning on or after January 1, 2016. Earlier application is permitted.

The amendments require business combination accounting to be applied to acquisitions of interests in a joint operation that constitute a business.

The Company intends to adopt the amendments to IFRS 11 in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2016. The Company does not expect the amendments to have a material impact on the financial statements.

Disclosure Initiative: Amendments to IAS 1

On December 18, 2014 the IASB issued amendments to IAS 1 *Presentation of Financial Statements* as part of its major initiative to improve presentation and disclosure in financial reports (the "Disclosure Initiative"). The amendments are effective for annual periods beginning on or after 1 January 2016. Early adoption is permitted.

These amendments will not require any significant change to current practice, but should facilitate improved financial statement disclosures.

The Company intends to adopt these amendments in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2016. The extent of the impact of adoption of the amendments has not yet been determined.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} septembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

IFRS 9 *Financial Instruments*

On July 24, 2014 the IASB issued the complete IFRS 9 (IFRS 9 (2014)).

The mandatory effective date of IFRS 9 is for annual periods beginning on or after January 1, 2018 and may be applied retrospectively with some exemptions. Early adoption is permitted. The restatement of prior periods is not required and is only permitted if information is available without the use of hindsight.

IFRS 9 (2014) introduces new requirements for the classification and measurement of financial assets. Under IFRS 9 (2014), financial assets are classified and measured based on the business model in which they are held and the characteristics of their contractual cash flows.

The standard introduces additional changes relating to financial liabilities. It also amends the impairment model by introducing a new 'expected credit loss' model for calculating impairment.

IFRS 9 (2014) also includes a new general hedge accounting standard which aligns hedge accounting more closely with risk management. This new standard does not fundamentally change the types of hedging relationships or the requirement to measure and recognize ineffectiveness, however it will provide more hedging strategies that are used for risk management to qualify for hedge accounting and introduce more judgment to assess the effectiveness of a hedging relationship.

Special transitional requirements have been set for the application of the new general hedging model.

The Company intends to adopt IFRS 9 (2014) in financial statements for the annual period beginning September 1, 2018. The extent of the impact of adoption of the standard has not yet been determined.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

3- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012-2014

Le 25 septembre 2014, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à un total de quatre normes.

Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application anticipée est permise, auquel cas les modifications corrélatives apportées aux autres IFRS s'appliquent également.

Chacune des modifications possède ses propres dispositions transitoires particulières.

Des modifications ont été apportées afin de clarifier les éléments suivants dans leurs normes respectives :

- modification des modalités de cession en vertu de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*;
- « liens conservés » pour les mandats de gestion et informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*;
- taux d'actualisation dans un marché régional ayant la même monnaie en vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel*;
- informations fournies « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » en vertu de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

La Société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1^{er} septembre 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

3- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)

Annual Improvements to IFRS (2012-2014) cycle

On September 25, 2014 the IASB issued narrow-scope amendments to a total of four standards as part of annual improvements process.

The amendments will apply for annual periods beginning on or after January 1, 2016. Earlier application permitted, in which case, the related consequential amendments to other IFRSs would also apply.

Each of the amendments has its own specific transition requirements.

Amendments were made to clarify the following in their respective standards:

- Changes in method for disposal under IFRS 5 *Non-current Assets Held for Sale and Discontinued Operations*;
- "Continuing involvement" for servicing contracts and offsetting disclosures in condensed interim financial statements under IFRS 7 *Financial Instruments: Disclosures*;
- Discount rate in a regional market sharing the same currency under IAS 19 *Employee Benefits*;
- Disclosure of information "elsewhere in the interim financial report" under IAS 34 *Interim Financial Reporting*;

The Company intends to adopt these amendments in its financial statements for the annual period beginning on September 1, 2016. The extent of the impact of adoption of the amendments has not yet been determined.

The adoption of these new standards has not had a material impact on the financial statements.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

4- ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Amendements à IAS 32, *Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*

En décembre 2011, l'IASB a publié « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ». La date d'entrée en vigueur des modifications à la norme IAS 32 est pour les exercices financiers annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Ces modifications doivent être appliquées rétroactivement.

Les amendements à l'IAS 32 précisent que l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit :

- n'est pas subordonné à un événement futur ; et
- est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toute contrepartie.

Les amendements à l'IAS 32 précisent également quand un mécanisme de règlement prévoit un règlement net ou un règlement brut qui est équivalent à un règlement net.

L'adoption de ces amendements n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Les conditions de l'IFRIC 21 s'appliquent aux exercices financiers annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ou d'autres arrangements contractuels.

L'interprétation confirme également que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit.

L'adoption de ces amendements n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers de la Société.

4- ADOPTION OF NEW ACCOUNTING STANDARDS

Amendements à IAS 32, *Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*

Certain pronouncements issued by the International Accounting Standards Board ("IASB") became mandatory for accounting periods beginning on or after January 1, 2014. The following new standards and amendments have been adopted by the Company in preparing these financial statements.

The amendments to IAS 32 clarify that an entity currently has a legally enforceable right to set off if that right is:

- not contingent on a future event; and
- enforceable both in the normal course of business and in the event of default, insolvency or bankruptcy of the entity and all counterparties.

The amendments to IAS 32 also clarify when a settlement mechanism provides for net settlement or gross settlement that is equivalent to net settlement.

The adoption of the amendments did not have a significant impact on the Company's consolidated financial statements.

IFRIC 21, *Levies*:

In May 2013, the IASB issued IFRIC 21, *Levies*. IFRIC 21 is effective for annual periods commencing on or after January 1, 2014 and is to be applied retrospectively.

IFRIC 21 provides guidance on accounting for levies in accordance with the requirements of IAS 37, *Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets*. The interpretation defines a levy as an outflow from an entity imposed by a government in accordance with legislation. It also notes that levies do not arise from executor contracts or other contractual arrangements.

The interpretation also confirms that an entity recognizes a liability for a levy only when the triggering event specified in the legislation occurs.

The adoption of the amendments did not have a significant impact on the Company's consolidated financial statements.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale suite à la réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of measurement

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for marketable securities which are measured at fair value.

Currency translation

The financial statements of the Company are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the statement of the net loss for the year.

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec *Mining Duties Act*. This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (suite)

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé contre les actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % du montant des dépenses admissibles engagées jusqu'au 4 juin 2014 et jusqu'à 31 % de ces dépenses par la suite, et est comptabilisé comme une aide gouvernementale contre les actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers comptabilisés contre les dépenses de prospection et d'évaluation sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit.

Actifs de prospection et d'évaluation

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts liés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources (continued)

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Company become a producer in the future, as such, credit on mining duties are recorded as an income tax recovery.

The Company is also eligible for a refundable tax credit related to resources for mining industry companies in relation to eligible expenses incurred. The refundable tax credit related to resources can represent up to 38.75% of the amount of eligible expenses incurred until June 4, 2014 and up to 31% for eligible expenses incurred thereafter, and is recorded as a government grant against exploration and evaluation assets.

Credits related to resources and credits for mining duties recognized against exploration and evaluation expenditures are initially recorded at fair value when there is reasonable assurance that they will be received and the Company will comply with the conditions associated with the grant.

Exploration and Evaluation Assets

All costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évalué à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu est plus clairement évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Exploration and Evaluation Assets (continued)

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents current or future value.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued;
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés parmi les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou passifs financiers évalués au coût amorti.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Equipment

Equipment is accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

Amortization of equipment is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%

Equipment are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Financial Instruments

Financial instruments are classified in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables, financial assets and liabilities at fair value through profit or loss or financial liabilities measured at amortized cost.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tous les coûts directement liés à la transaction, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres négociables sont présentés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tout coût directement attribuable à la transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation de juste valeur, autre qu'une dépréciation, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les capitaux propres sous cumul des autres éléments du résultat global.

Lorsqu'un titre négociable est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé(e) dans les autres éléments du résultat global est transféré(e) dans les résultats. Les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le prix de clôture du marché à la date de l'état de la situation financière. Les gains et les pertes non réalisé(e)s sont comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global.

The Company has the following categories of financial instruments:

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value plus directly attributable transaction costs and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents and other receivables are classified as loans and receivables.

Financial liabilities measured at amortized cost

Financial liabilities measured at amortized cost are initially recognized at fair value less directly attributable transaction costs. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities are classified as financial liabilities measured at amortized cost.

Available-for-sale financial assets

Marketable securities are classified as available-for-sale financial assets. They are initially recognized at fair value plus any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition, they are measured at fair value and changes therein, other than impairment losses are recognized in other comprehensive income and presented within equity in accumulated other comprehensive income.

When marketable securities are derecognized, the cumulative gain or loss in other comprehensive income is transferred to profit or loss. Investments in publicly traded companies are recorded at fair value based on quoted closing prices at the statement of financial position date. Unrealized gains and losses are recorded in other comprehensive income.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Actifs financiers disponibles à la vente (suite)

Pour un titre négociable dans un titre de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous du coût est une preuve objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats. La perte cumulée qui est reclassée du cumul des autres éléments du résultat global est la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement aux résultats. Toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

Dans l'établissement de la juste valeur, la Société utilise la hiérarchie de la juste valeur selon les trois niveaux tels que définis ci-dessous:

- **Niveau 1** : les instruments financiers sont définis comme des données observables, telles que les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs;
- **Niveau 2** : les instruments financiers sont définis comme les données autres que les prix cotés visés au Niveau 1 et ils sont directement ou indirectement observables;
- **Niveau 3** : les instruments financiers sont définis comme des données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant donc que la Société développe ses propres hypothèses.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier et qui peut être estimé de façon fiable.

Available-for-sale financial assets (continued)

For an investment in an equity security, a significant or prolonged decline in its fair value below cost is objective evidence of impairment. Impairment losses on available-for-sale financial assets are recognized by reclassifying losses accumulated in accumulated other comprehensive income to profit or loss. The cumulative loss that is reclassified from accumulated other comprehensive income is the difference between the acquisition cost and the current fair value, less any impairment losses recognized previously in profit or loss. Any subsequent recovery in the fair value of an impaired available-for-sale equity security is recognized in other comprehensive income.

Fair value of financial instruments

In establishing fair value, the Company uses a fair value hierarchy based on levels as defined below:

- **Level 1**: defined as observable inputs such as quoted prices (unadjusted) in active markets.
- **Level 2**: defined as inputs other than quoted prices included in Level 1, that are either directly or indirectly observable.
- **Level 3**: defined as inputs that are based on little or no observable market data, therefore requiring entities to develop its own assumptions.

Impairment of financial asset

A financial asset not carried at fair value through profit or loss is assessed at each reporting date to determine whether there is objective evidence that it is impaired. A financial asset is impaired if objective evidence indicates that a loss event has occurred after the initial recognition of the asset, and that the loss event had a negative effect on the estimated future cash flows of that asset that can be estimated reliably.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Dépréciation d'actifs financiers (suite)

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

Impairment of financial asset (continued)

An impairment loss in respect of a financial asset measured at amortized cost is calculated as the difference between its carrying amount and the present value of the estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss and reflected in an allowance account against receivables. Interest on the impaired asset continues to be recognized through the unwinding of the discount. When a subsequent event causes the amount of impairment loss to decrease, the decrease in impairment loss is reversed through profit or loss.

Share-based Compensation

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through Shares

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actions accréditives (suite)

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Flow-through Shares (continued)

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

When tax deductions are renounced under the general method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Company has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Autres revenus

La Société constate ses autres revenus lorsque le montant des produits des activités peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société, que le degré d'avancement de la transaction à la fin de l'exercice peut être évalué de façon fiable et que les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Other Revenues

Other revenues are recognized when the amount of revenue can be measured reliably, it is probable that the economic benefits associated with the transaction will flow to the Company, the stage of completion of the transaction at year-end can be measured reliably and the cost incurred for the transaction can be measured reliably.

Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss).

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) 5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosure

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

- Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation (notes 5 et 8).
- Impôts sur le résultat et impôts différés (note 5 et 11).
- Continuité d'exploitation (note 1).
- Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers (note 5).

6- TITRES NÉGOCIABLES

En décembre 2013, la Société a cédé à Corporation Aurifère Monarques (« Monarques »), un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Croinor située dans la région de Val-d'Or. Au même moment, la Société a acquis, de Monarques, les propriétés suivantes : Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay et Valiquette, situées dans la région de la Baie-James, et 500 000 actions ordinaires du capital social de Monarques, ayant une valeur marchande de 55 000 \$, en échange de la propriété Croinor. Les actions ordinaires étaient sujettes à des périodes de détention volontaires.

Au cours de l'exercice, la Société a disposé de la totalité des actions qu'elle détenait dans Monarques et réalisé une perte sur disposition de 11 376 \$.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revision of accounting estimates is recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

- Impairment of exploration and evaluation assets (Notes 5 and 8).
- Income taxes and deferred taxes (Note 5 and 11).
- Going concern (Note 1).
- Tax credits related to resources and mining tax credits (Note 5).

6- MARKETABLE SECURITIES

In December 2013, the Company sold a 50% undivided interest in the Croinor property near Val-d'Or to Monarques Gold Corp. ("Monarques"), in consideration of the Amiral, Arques, Bourier, Caumont, Dumulon, Duval, Lemare, Nisk, Rosebay and Valiquette properties in the James Bay area and 500,000 common shares of Monarques with a fair value of \$55,000. The common shares were subject to voluntary hold periods.

During the year, the Company sold all of its shares of Monarques and recorded a loss on disposal of \$11,376.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7- EQUIPMENT

	Mobilier de bureau/ Office Equipment	Matériel informatique / Computer Equipment	Total
	\$	\$	\$
Coût / Cost			
Solde au 1 ^{er} septembre 2013 / Balance as at September 1 st , 2013	46 822	8 380	55 202
Acquisition	1 219	1 801	3 020
Disposition / Disposal	(1 760)	-	(1 760)
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	46 281	10 181	56 462
Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015	46 281	10 181	56 462
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation			
Solde au 1 ^{er} septembre 2013 / Balance as at September 1 st , 2013	16 556	5 740	22 296
Amortissement / Depreciation	6 082	1 297	7 379
Disposition / Disposal	(760)	-	(760)
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	21 878	7 037	28 915
Amortissement / Depreciation	5 081	1 257	6 338
Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015	26 959	8 294	35 253
Valeur nette comptable / Carrying Value			
Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014	24 403	3 144	27 547
Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015	19 322	1 887	21 209

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

	2015	2014	
	\$	\$	
Propriétés minières	7 091 190	7 091 824	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	5 885 500	5 855 072	Exploration and evaluation expenses
	<u>12 976 690</u>	<u>12 946 896</u>	

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014 \$	Augmentation / Addition \$	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources \$	Abandon / Write-off	Dépréciation / Impairment	Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015 \$
Québec / Quebec:								
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 780 000	-	-	-	-	4 780 000
Amiral	-	SNRC32014, 32B03	1 000	-	-	-	-	1 000
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 272	392	-	-	-	1 664
Bourier	1,4 %	SNRC32014, 32015	8 445	1 328	-	-	-	9 773
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	2 566	2 830	-	-	-	5 396
Dumulon	-	SNRC32N09	1 000	-	-	-	-	1 000
Duval	2 % et 3 %	SNRC32012	1 120	667	-	-	-	1 787
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	568 953	-	-	-	(7 667)	561 286
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 721 250	1 787	-	-	-	1 723 037
Rosebay	-	-	1 000	-	-	(1 000)	-	-
Valiquette	2 % et 3 %	SNRC32N09, 32012	5 216	1 029	-	-	-	6 245
Colombie-Britannique / British Columbia :								
Trident	2 %	-	1	-	-	-	-	1
Kin	2 %	-	1	-	-	-	-	1
			<u>7 091 824</u>	<u>8 033</u>	<u>-</u>	<u>(1 000)</u>	<u>(7 667)</u>	<u>7 091 190</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:								
Québec : / Quebec:								
Rose lithium-tantale			5 835 026	40 540	(10 112)	-	-	5 865 454
Nisk			20 046	-	-	-	-	20 046
			<u>5 855 072</u>	<u>40 540</u>	<u>(10 112)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 885 500</u>
			<u>12 946 896</u>	<u>48 573</u>	<u>(10 112)</u>	<u>(1 000)</u>	<u>(7 667)</u>	<u>12 976 690</u>

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)			8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)					
Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2013 / Balance as at August 31, 2013 \$	Augmentation / Addition \$	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources \$	Cession / Disposal	Dépréciation / Impairment	Solde au 31 août 2014 / Balance as at August 31, 2014 \$
Québec / Quebec:								
Croinoir 1	5 %, 15 %	Pershing	692 305	9 725	-	(702 030)	-	-
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC33C06 SNRC32014, 32B03	4 780 000	-	-	-	-	4 780 000
Amiral	-	SNRC32013, 32014	-	1 000	-	-	-	1 000
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32014, 32015, 33B02,	-	1 272	-	-	-	1 272
Bourier	1,4 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	-	8 445	-	-	-	8 445
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N09	-	2 566	-	-	-	2 566
Dumulon	-	SNRC32012	-	1 000	-	-	-	1 000
Duval	2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	-	1 120	-	-	-	1 120
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	-	568 953	-	-	-	568 953
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC33B02	-	1 721 250	-	-	-	1 721 250
Rosebay	-	SNRC32N09, 32012	-	1 000	-	-	-	1 000
Valiquette	2 % et 3 %		-	5 216	-	-	-	5 216
Colombie-Britannique / British Columbia :								
Trident	2 %	-	490 537	-	-	-	(490 536)	1
Kin	2 %	-	212 343	-	-	-	(212 342)	1
			<u>6 175 185</u>	<u>2 321 547</u>	<u>-</u>	<u>(702 030)</u>	<u>(702 878)</u>	<u>7 091 824</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:								
Québec : / Quebec:								
Croinoir 1			1 720 016	-	-	(1 720 016)	-	-
Rose lithium-tantale			5 501 183	155 720	178 123	-	-	5 835 026
Nisk			-	30 840	(10 794)	-	-	20 046
Colombie-Britannique : / British Columbia:								
Trident			97 405	-	-	-	(97 405)	-
Kin			106 466	-	-	-	(106 466)	-
			<u>7 425 070</u>	<u>186 560</u>	<u>167 329</u>	<u>(1 720 016)</u>	<u>(203 871)</u>	<u>5 855 072</u>
			<u>13 600 255</u>	<u>2 508 107</u>	<u>167 329</u>	<u>(2 422 046)</u>	<u>(906 749)</u>	<u>12 946 896</u>

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Pour les exercices clos les 31 août 2015 et 2014, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2015
	\$
Analyses	3 000
Test métallurgique	21 415
Levé aéroporté	-
Frais généraux de prospection et d'évaluation	<u>16 125</u>
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	40 540
Crédit d'impôt relatif aux ressources	(10 112)
Cession d'un actif de prospection et d'évaluation	-
Dépréciation de frais de prospection et d'évaluation	-
Solde au début de l'exercice	<u>5 855 072</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 885 500</u>

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

For the years ended August 31, 2015 and 2014, the following expenses, associated to discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2014	
	\$	
-	-	Analysis
139 160	139 160	Metallurgical test
30 840	30 840	Airborne survey
<u>16 560</u>	<u>16 560</u>	General exploration and evaluation expenses
186 560	186 560	Increase of exploration and evaluation expenses
167 329	167 329	Tax credit related to resources
(1 720 016)	(1 720 016)	Disposal of an exploration and evaluation asset
(203 871)	(203 871)	Impairment of exploration and evaluation expenses
<u>7 425 070</u>	<u>7 425 070</u>	Balance, beginning of year
<u>5 855 072</u>	<u>5 855 072</u>	Balance, end of year

Québec

Propriété Rose lithium-tantale

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 336 titres miniers représentant une superficie de 173,93 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la Province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain (SNRC 32N/16 et 33C/1). Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Amiral

La propriété Amiral est constituée d'un bloc de 8 titres miniers couvrant une superficie de 424 hectares. Le projet se situe 80 km au NE de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par support hélicopté. Elle appartient à 100 % à la Société.

Quebec

Rose Lithium-Tantalum Property

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 336 claims covering a total area of 173.93 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt (SNRC 32N/16 and 33C/1). It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 2% NSR, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Amiral Property

The Amiral property is composed of one block of 8 claims covering an area of 424 hectares. The project is located 80 km NE of Nemiscau airport and can only be accessed by helicopter. It is wholly-owned by the Company.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 135 titres miniers couvrant une superficie de 6 731 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 95 claims et de 2 % sur 1 titre minier dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 235 titres miniers couvrant une superficie de 11 790 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 94 claims.

Propriété Caumont

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres au total, répartis sur 50 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 53 titres miniers, dont 1 % sur 13 claims, de 1,5 % sur 24 claims, de 2 % sur 7 claims et de 3 % sur 9 claims. De ces 53 titres miniers, 1 % de chacun pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Dumulon

La propriété Dumulon est constituée de 31 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 615 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 41 titres miniers et couvrant une superficie de 2 191 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 39 titres miniers, dont 2 % sur 29 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Sur ces 39 titres miniers, 1 % de chacun pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec (continued)

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 135 claims covering an area of 6,731 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 95 claims and a 2% NSR is also applicable on 1 claim of which 1% can be bought back for \$1,000,000.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 235 claims covering an area of 11,790 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 94 claims.

Caumont Property

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks totaling 94 claims spread over 50 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 53 claims as follow: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims, 2% on 7 claims and a 3% on 9 claims, of which 1% of each can be purchased for \$1,000,000.

Dumulon Property

The Dumulon property consists of 31 contiguous cells, covering a total area of 1,615 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly-owned by the Company.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 41 claims covering an area of 2,191 hectares. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 39 claims, 2% on 29 claims and 3% on 10 claims. On those 39 claims 1% can be bought back for \$1,000,000.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 195 titres miniers couvrant une superficie de 9 071 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 98 claims. Une redevance de 2 % sur 76 claims et 3 % sur 7 claims dont 1 % de ces 83 titres miniers pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2015, cette propriété a été dépréciée de 7 667 \$, ce montant correspondant à la valeur comptable accumulé pour des claims non-renouvelés au cours de l'exercice.

Propriété Matchi-Manitou

La propriété Matchi-Manitou est située dans les cantons Tavernier et Pershing en Abitibi, dans la province de Québec. La propriété est composée de 29 titres miniers couvrant une superficie totale de 1 593,44 hectares. Les claims appartiennent à 71 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1 % des produits nets de fonderie.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été totalement dépréciée, basée sur la décision de concentrer les capitaux disponibles sur des propriétés plus prometteuses. La Société conserve pour l'instant tous les droits relatifs à cette propriété.

Propriété Nisk

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 131 titres miniers couvrant une superficie de 6 771 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 47 claims. Une redevance de 2 % sur 76 claims et de 3 % sur 7 claims dont 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec (continued)

Lemare Property

The Lemare Property is composed of one block totaling 195 claims covering an area of 9,071 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 98 claims. A NSR of 2% on 76 claims and 3% on 7 claims, 1% on those 83 claims can be purchased for \$1,000,000.

During the year ended August 31, 2015, the value of the property was impaired by \$7,667, corresponding to the value of the claims that were not renewed during the year.

Matchi-Manitou Property

The Matchi-Manitou property is located in Tavernier and Pershing townships, in the Abitibi region of Quebec. The Matchi-Manitou property is made up of 29 claims covering an area of 1,593.44 hectares. The claims are 71% owned by the Company and are subject to a 1% NSR.

During the year ended August 31, 2013, the property was fully impaired based on the Company's decision to focus its capital on most promising properties. The Company nevertheless intends to retain all its rights for this property.

Nisk Property

The Nisk Property is composed of one block totaling 131 claims covering an area of 6,771 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 1.4% NSR on 47 claims. A NSR of 2% on 76 claims and 3% on 7 claims of which 1% can be purchased for \$1,000,000.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 92 titres miniers et couvrant une superficie totale de 4 920 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO NE et est contiguë au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 81 titres miniers, dont 2 % sur 36 claims, de 3 % sur 45 claims. Sur ces 81 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Colombie-Britannique

Propriété Trident-Kin

La propriété Trident-Kin est composée de deux propriétés contiguës. La propriété est divisée en 33 titres miniers couvrant une superficie de 15 385,3 hectares. Tous les claims sont situés entre la division minière de Golden et de Revelstoke. La Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont 1 % pourra être rachetée par la Société pour 1 000 000 \$ et 1 % pourra également être rachetée pour 5 000 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, cette propriété a été totalement dépréciée afin de concentrer les capitaux disponibles sur ses propriétés des plus prometteuses (pour une valeur de 906 749 \$, incluant les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à ces propriétés). La Société conserve pour l'instant tous les droits relatifs à cette propriété.

Propriété IRC

La propriété IRC est située dans la division minière Golden, à environ 45 kilomètres à l'est de Golden, en Colombie-Britannique. La propriété IRC est divisée en 2 titres miniers couvrant une superficie de 992,8 hectares. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % dont 1 % pourra être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été totalement dépréciée afin de concentrer les capitaux disponibles sur ses propriétés des plus prometteuses. La Société conserve pour l'instant tous les droits relatifs à cette propriété.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

Quebec (continued)

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 92 claims covering an area of 4,920 hectares. It is measuring about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly-owned by the Company, and is subject to a NSR on 81 claims of 2% on 36 claims and 3% on 45 claims. On those 81 claims 1% can be purchased for \$1,000,000.

British Columbia

Trident-Kin Property

The Trident-Kin property group consists of two contiguous property areas comprising a total of 33 mineral claims over 15,385.3 hectares. The tenured area straddles the boundary between the Golden and Revelstoke mining divisions. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which the first 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and second 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

During the year ended August 31, 2014, the value of the property was fully impaired based on the Company's decision to focus its capital available on most promising properties (for an amount of \$906,749, including exploration and evaluation assets related to this property). The Company nevertheless intends to retain all its rights for this property.

IRC Property

The IRC Property is located in the Golden mining division, approximately 45 kilometres east of Golden, in British Columbia. The IRC property comprised a total of 2 MTO claims covering 992.8 hectares. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

During the year ended August 31, 2013, the value of the property was fully impaired based on the Company's decision to focus its capital available on most promising properties. The Company nevertheless intends to retain all its rights for this property.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

<p>8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)</p> <p>Colombie-Britannique (suite)</p> <p>Propriété Hiren</p> <p>La propriété Hiren est située environ 10 kilomètres au nord-nord-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique. La propriété Hiren est divisée en 7 titres miniers couvrant une superficie de 3 511,71 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Revelstoke. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumise à une redevance de 2 % dont 1 % pourra être rachetée par la Société pour 1 000 000 \$ et 1 % pourra également être rachetée pour 5 000 000 \$.</p> <p>Au cours de l'exercice clos le 31 août 2013, cette propriété a été totalement dépréciée afin de concentrer les capitaux disponibles sur ses propriétés des plus prometteuses. La Société conserve pour l'instant tous les droits relatifs à cette propriété.</p>	<p>8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)</p> <p>British Columbia (continued)</p> <p>Hiren Property</p> <p>The Hiren Property is located approximately 10 kilometres NNW of Revelstoke, in British Columbia. The Hiren property comprised a total of 7 MTO claims covering 3,511.71 hectares. All claims are within the Revelstoke mining division. The Company acquired a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.</p> <p>During the year ended August 31, 2013, the value of the property was fully impaired based on the Company's decision to focus its capital available on most promising properties. The Company nevertheless intends to retain all its rights for this property.</p>
---	---

9- CAPITAL-SOCIAL

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in the Company's share capital were as follows:

9- SHARE CAPITAL

	31 août / August 31, 2015		31 août / August 31, 2014		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	120 664 372	23 129 472	119 764 372	22 888 751	Balance, beginning of year
Émission d'actions assorties de bons de souscription ⁽¹⁾	4 470 000	1 065 300	-	-	Share issuance with warrants ⁽¹⁾
Exercice d'options ⁽²⁾	<u>600 000</u>	<u>140 111</u>	<u>900 000</u>	<u>240 721</u>	Exercise of options ⁽²⁾
Solde à la fin de l'exercice	<u>125 734 372</u>	<u>24 334 883</u>	<u>120 664 372</u>	<u>23 129 472</u>	Balance, end of year

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

9- CAPITAL-SOCIAL (suite)

- (1) Le 16 juin 2015, la Société a émis 2 610 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,23 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 600 300 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,35 \$ par action pour une période de 24 mois.

Le 22 décembre 2014, la Société a émis 660 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,25 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 165 000 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,35 \$ par action pour une période de 36 mois.

Le 2 décembre 2014, la Société a émis 1 200 000 unités d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0,25 \$ par unité, pour une contrepartie monétaire totale de 300 000 \$. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription entier permettant à son porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix 0,35 \$ par action pour une période de 36 mois.

- (2) Ce montant inclut la valeur comptable des options exercées au montant de 50 111 \$ (105 721 \$ en 2014).

9- SHARE CAPITAL (continued)

- (1) On June 16, 2015, the Company issued 2,610,000 common share units at a subscription price of \$0.23 per unit for total gross proceeds of \$600,300. Each unit consisted of one common and half a warrant. Each warrant entitled its holder to purchase one common share of the Company at \$0.35 for a 24-month period.

On December 22, 2014, the Company issued 660,000 units of common shares at a subscription price of \$0.25 per share for gross proceeds of \$165,000. Each unit consisted of one common share and half a warrant. Each warrant entitled its holder to purchase one common share of the Company for a period of 36 months at a price of \$0.35 per share.

On December 2, 2014, the Company issued 1,200,000 common share units at a subscription price of \$0.25 per unit for total gross proceeds of \$300,000. Each unit consisted of one common share and half a warrant. Each warrant entitled its holder to purchase one common share of the Company at \$0.35 for a 36-month period.

- (2) This amount includes carrying value of options exercised amounting to \$50,111 (\$105,721 in 2014).

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options deviennent acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 11 976 437 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Options vest immediately upon grant. However, share purchase options granted to investors relation representatives vest gradually at a rate of 25% per quarter.

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 11,976,437 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in the Company's stock options were as follows:

	31 août / August 31, 2015	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	31 août / August 31, 2014	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	Quantité / Number	\$	Quantité / Number	\$	
Solde au début de l'exercice	7 105 000	0,22	8 305 000	0,24	Balance, beginning of year
Octroyées	2 050 000	0,21	2 350 000	0,22	Granted
Expirées	(1 355 000)	0,27	(2 650 000)	0,24	Expired
Exercées	<u>(600 000) ⁽¹⁾⁽²⁾</u>	0,15	<u>(900 000) ⁽³⁾</u>	0,15	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>7 200 000</u>	0,21	<u>7 105 000</u>	0,22	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>6 975 000</u>	0,21	<u>6 880 000</u>	0,22	Options exercisable at the end of the year

(1) Le prix de clôture des actions le 21 janvier 2015, lorsque 100 000 options d'achat d'actions ont été exercées était de 0,225 \$. / The closing price of the shares on January 21, 2015, when 100,000 share purchase options were exercised, was \$0.225.

(2) Le prix de clôture des actions le 9 octobre 2014, lorsque 500 000 options d'achat d'actions ont été exercées était de 0,275 \$. / The closing price of the shares on October 9, 2014, when 500,000 share purchase options were exercised, was \$0.275.

(3) Le prix de clôture des actions le 18 septembre 2013, lorsque 900 000 options d'achat d'actions ont été exercées était de 0,18 \$. / The closing price of the shares on September 18, 2013, when 900,000 share purchase options were exercised, was \$0.18.

	31 août / August 31, 2015	31 août / August 31, 2014	
	\$	\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,11	0,09	The weighted average fair value of options granted

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options d'achat d'actions (suite) / Share Purchase Options (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options Outstanding	Prix de levée / Exercise Price	Date d'expiration / Expiry Date
	\$	
1 250 000	0,30	Mars / March 2016
200 000	0,20	Avril / April 2016
450 000	0,26	Juillet / July 2016
550 000	0,15	Janvier / January 2017
450 000	0,20	Mars / March 2017
450 000	0,20	Mars / March 2018
1 600 000	0,15	Août / August 2018
200 000	0,275	Août / August 2019
1 100 000	0,20	Janvier / January 2020
450 000	0,25	Mai / May 2017
100 000	0,23	Juin / June 2017
100 000	0,215	Septembre / September 2020
300 000	0,24	Juin / June 2020
<u>7 200 000</u>		

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options aux courtiers et à des intervenants

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

	31 août / August 31, 2015	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$
Solde au début	-	-
Octroyées	239 200	0,35
Solde à la fin	239 200	0,35
Options exercçables à la fin de la période	116 800	0,35

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées à des courtiers et des intervenants

31 août / August 31, 2015
\$ 0,07

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options accordées aux courtiers et à des intervenants :

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 31 août 2015 Brokers and Intermediaries Options Outstanding as at August 31, 2015

	Prix Price \$
122 400	0,35
116 800	0,35
<u>239 200</u>	

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Brokers and Intermediaries Options

Changes in brokers and intermediaries options were as follows:

	31 août / August 31, 2014	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
	-	-	Balance, beginning of period
	-	-	Granted
	-	-	Balance, end of period
	-	-	Exercisable options, at the end of the period

The weighted average fair value of options granted to brokers and intermediaries

31 août / August 31, 2014
\$ -

The following table summarizes the information relating to brokers and intermediaries options granted :

Date d'expiration / Expiry Date

Juin / June 2017
Décembre / December 2017

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite) / Share Purchase Options (continued)

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2015	31 août / August 31, 2014
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	0,95 %	1,25 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	67,68 %	69,83 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,21 \$	0,21 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	4,2 ans / years	2,8 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Bons de souscription / Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2015		31 août / August 31, 2014		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	3 951 500	0,375	3 951 500	0,375	Balance, beginning of year
Octroyés	<u>2 235 000</u>	0,35	<u>-</u>	-	Granted
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 186 500</u>	0,37	<u>3 951 500</u>	0,375	Balance, end of year

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite) / Warrants (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants Outstanding	Prix de levée / Exercise Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
2 441 500	0,375	Février / February 2016
1 510 000	0,375	Mars / March 2016
1 305 000	0,35	Juin / June 2017
<u>930 000</u>	<u>0,35</u>	<u>Décembre / December 2017</u>
<u>6 186 500</u>		

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS / 11- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES

Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale

Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss

	2015 \$	2014 \$	
Impôts exigibles			Current tax expense
Recouvrement d'impôt courant	(2 434)	47 032	Current tax expense (recovery)
Ajustements des années précédentes	<u>(77)</u>	<u>-</u>	Adjustments for prior years
	<u>(2 511)</u>	<u>47 032</u>	
Impôts différés			Deferred tax expense
Création et renversement des écarts temporaires	2 434	(321 794)	Origination and reversal of temporary differences
Autre recouvrement d'impôts lié aux actions accréditives	<u>38 232</u>	<u>(14 653)</u>	Other tax recovery related to flow-through shares
	<u>40 666</u>	<u>(336 447)</u>	
Charges d'impôt sur les résultats (recouvrements)	<u>38 155</u>	<u>(289 415)</u>	Total current and deferred tax expense (recovery)

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS 11- MINIERS DIFFÉRÉS (suite)

Rapprochement du taux d'imposition effectif

La dépense (recouvrement) d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combine fédéral et provincial de 26,90 % (26,90 % en 2014) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

	2015	2014	
	\$	\$	
Perte nette	(1 112 140)	(1 967 058)	Net loss
Charge d'impôt	38 155	(289 415)	Total tax expense
Perte avant impôts	(1 073 985)	(2 256 473)	Loss before income taxes
Recouvrement d'impôt prévu	(288 902)	(606 991)	Expected tax recovery
Paiements fondés sur des actions	53 764	101 107	Share-based compensation
Recouvrement d'impôts miniers différés	38 155	(276 759)	Mining deferred tax recovery
Dépenses non déductibles	17 803	7 246	Non-deductible expenses
Pertes d'année courante sur lesquelles aucun impôt futur n'est reconnu	220 395	413 512	Current year losses for which no deferred tax assets recognized
Variation de l'impôt minier différé déductible	(10 939)	89 382	Variation of deductible mining deferred tax
Ajustement des années précédentes	6 757	(14 653)	Adjustment for prior years
Autre	1 122	(2 259)	Other
Recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires	38 155	(289 415)	Income tax recovery

DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)

Reconciliation of effective tax rate

Income tax expense (recovery) differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.90% (2014: 26.90%) to the loss before taxes for the following reasons:

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)	11- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)		
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	Unrecognized deferred tax assets		
2015	2014		
\$	\$		
Pertes autres qu'en capital reportées	909 499	637 576	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	23 316	15 142	Share Issuance cost
	<u>932 815</u>	<u>652 718</u>	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices.

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

The non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	1 345 053	1 331 819
	<u>8 940 765</u>	<u>6 687 770</u>

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

11- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERES DIFFÉRÉS (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(1 236 944)	(1 173 878)	(1 236 944)	(1 173 878)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(692 525)	(651 859)	(692 525)	(651 859)	Exploration and evaluation assets- mining tax
Pertes autres qu'en capital	1 227 461	1 144 580	-	-	1 227 461	1 144 580	Non capital losses carried forward
Frais d'émission d'actions	-	21 316	-	-	-	21 316	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles	9 483	7 982	-	-	9 483	7 982	Equipment
Actifs (passifs) d'impôts différés	1 236 944	1 173 878	(1 929 469)	(1 825 737)	(692 525)	(651 859)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(1 236 944)	(1 173 878)	1 236 944	1 173 878	-	-	Set off of tax
Actifs (passifs) impôt net	-	-	(692 525)	(651 859)	(692 525)	(651 859)	Net tax (assets) liabilities

12- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et des options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été anti dilutif puisque le prix d'exercice est supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires au cours de l'exercice.

12- EARNINGS PER SHARE

The warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive, since the exercise price exceeds the average market price of the common shares during the year.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2015	2014	
	\$	\$	
Autres débiteurs	2 952	(11 408)	Other receivables
Taxes à recevoir	(2 166)	24 486	Taxes receivable
Frais payés d'avance	9 659	9 421	Prepaid expenses
Créditeurs et charges à payer	(167 360)	(19 568)	Accounts payable and accrued liabilities
	<u>(156 915)</u>	<u>2 931</u>	

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)	13- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS (continued)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :	Items not affecting cash and cash equivalents :
2015	2014
\$	\$
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	Tax credit related to resources and mining tax credit
12 546	79 682
Ajustements au crédit d'impôt relatif aux ressources et au crédit d'impôts miniers	Adjustments to tax credit related to resources and mining tax credit
-	(44 043)
14- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	14- RELATED PARTY TRANSACTIONS
Transactions avec les principaux dirigeants	Transactions with Key Executives
<p>Au cours de l'exercice, la Société a engagé 31 022 \$ (26 863 \$ en 2014) en honoraires professionnels et de consultants et 16 905 \$ de frais généraux d'administration (3 856 \$ en 2014) auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 août 2015 (2 146 \$ en 2014).</p>	<p>During the year, the Company incurred \$31,022 (\$26,863 in 2014) in professional and consultants fees and \$16,905 (\$3,856 in 2014) in general administrative expenses with its chief financial officer. No amounts were payable in relation to these transactions as at August 31, 2015 (\$2,146 in 2014).</p>
<p>Au cours de l'exercice, la Société a engagé 129 673 \$ en honoraires professionnels et de consultants (213 121 \$ en 2014), des frais reliés aux actifs de prospection de 63 633 \$ (48 840 \$ en 2014), des frais généraux d'administration de 97 039 \$ (114 657 \$ en 2014) et nil (1 801 \$ en 2014) en immobilisations auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le président et chef de la direction est actionnaire et qui est contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société a un solde de 16 436 \$ à payer au 31 août 2015 (105 800 \$ en 2014).</p>	<p>During the year, the Company incurred \$129,673 in professional and consultants fees (\$213,121 in 2014), \$63,633 (\$48,840 in 2014) in exploration and evaluation expenditures and \$97,039 (\$114,657 in 2014) in general administrative expenses and Nil (\$1,801 in 2014) in equipment with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the president and chief executive officer is a shareholder, and which is controlled by a director of the Company. In relation with these transactions an amount of \$16,436 is payable as at August 31, 2015 (\$105,800 in 2014).</p>
<p>Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, la Société a acquis, auprès de Ressources Monarques, les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette dont le président de la Société détient 50 % de la redevance de 1 % du produit net de fonderie NSR sur certains claims desdites propriétés.</p>	<p>During the year ended August 31, 2014, the Company acquired from Monarques Resources the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties of which the president of the Company owns 50% of the 1% NSR royalty on some of the claims of these properties.</p>
<p>Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.</p>	<p>These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.</p>

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

14- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Transactions avec les principaux dirigeants (suite)

Transactions avec les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 91 000 \$ (84 000 \$ en 2014) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 31 août 2015 (nil en 2014).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, la Société a acquis les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette auprès de Monarques. Un administrateur de la Société détient 50 % de la redevance de 1 % du produit net de fonderie NSR sur ces certains claims desdites propriétés.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Le tableau suivant représente la rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants, soit les membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants.

	2015
	\$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	103 567

14- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

Transactions with Key Executives (continued)

Transactions with Board of Directors

During the year, the Company incurred \$91,000 in professional and consultants fees (\$84,000 in 2014) with Paradox Public Relations, a company controlled by a director of the Company. No amounts were payable in relation to these transactions as at August 31, 2015 (Nil in 2014).

During the year ended August 31, 2014, the Company acquired from Monarques the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties of which a director of the Company owns 50% royalty of the 1% NSR royalty on some claims of the said property.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The following table shows the compensation paid or payable to the Company's key management personnel being the Board of Directors and key executives.

	2014	
	\$	
40 638		Share-based payments

15- PASSIFS ÉVENTUELS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

15- CONTINGENT LIABILITIES

a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

15- PASSIFS ÉVENTUELS (suite)

- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives et de crédit relatif aux ressources. Cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens ou comme une dépense admissible pour ce crédit, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et la Société.

16- ENGAGEMENTS

Engagements avec un membre du conseil d'administration

- a) En mai 2015, la Société a renouvelé son entente de services avec la firme Relations publiques Paradox (« Paradox ») laquelle a pour mandat de s'occuper des relations avec les investisseurs. L'entente est prévue pour une durée de 24 mois et comportent des honoraires mensuels de 7 000 \$. De plus, Paradox a reçu, au renouvellement de l'entente, 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition de 450 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,25 \$ par action pour une période de 2 ans.

Autres engagements

- b) En mai 2014, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juillet 2019. Les loyers minimaux futurs totalisent 313 513 \$ et comprennent les versements suivants pour les 4 prochains exercices; 2016 : 133 663 \$, 2017 : 84 663 \$, 2018 : 49 663 \$ et 2019 : 45 524 \$.

17- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidités.

- a) Risque de marché
i) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

15- CONTINGENT LIABILITIES (continued)

- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares and by tax credit related to resources. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses or as an eligible expenses for this credit, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors and the Company.

16- COMMITMENTS

Commitments with a Board Member

- a) In May 2015, the Company renewed its Services Agreement with Paradox Public Relations ("Paradox") for investor relations. The agreement covers a 24-month period at a monthly fee of \$7,000. Paradox also received 450,000 options to purchase 450,000 common shares of the Company at a price of \$0.25 per share for a two-year period.

Other Commitments

- b) In May 2014, the Company signed a lease contract for its Montreal office, expiring in July, 2019. Minimum payments total \$313,513 and comprise the following payments over the next 4 years; 2016: \$133,663, 2017: \$84,663, 2018: \$49,663 and 2019: \$45,524.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

- a) Market risk
i) Fair value

The fair value of cash and cash equivalent, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

Corporation Eléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

17- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société face au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les crédateurs et charges à payer au montant de 342 171 \$ ont une échéance inférieure à six mois.

La Société aura besoin de financement supplémentaire important à court terme et à long terme afin de s'acquitter de ses engagements et obligations. Il existe une incertitude quant à la capacité de la Société à obtenir un tel financement et par conséquent, à s'acquitter de ses obligations relatives aux crédateurs et charges à payer. Se reporter à la note 1.

17- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

The accounts payable and accrued liabilities in the amount of \$342,171 have stated repayment terms of less than six months.

The Company will need significant additional funding in the near and long term in order to discharge its commitments and liabilities. There is uncertainty as to the ability of the Company to obtain such funding and therefore to discharge its obligations in terms of its accounts payable and accrued liabilities. See Note 1.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

31 août 2015 et 2014

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2015 and 2014

18- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 août 2015, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 12 340 748 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 31 août 2015.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de la période, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

19- ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

En septembre 2015, la Société a signé une entente stratégique de collaboration avec un leader de l'industrie chimique qui inclut un contrat d'achat ferme « take or pay off-take » de tous les produits fabriqués à partir du projet Rose lithium-tantale, à être exécuté. L'étude de faisabilité sera réalisée en collaboration avec l'équipe technique et commerciale du Partenaire Stratégique. Finalement, si l'étude de faisabilité soutient la viabilité technique et économique du projet, le Partenaire Stratégique aura également l'option de pouvoir acquérir une participation dans le projet pouvant atteindre jusqu'à 25 % en participant au financement du projet.

En novembre 2015, la Société a octroyé 250 000 d'options d'achat d'actions à un consultant. Chaque option permet d'acquérir une action au prix de 0,20 \$ pour une période de deux ans.

En décembre 2015, la Société a octroyé 250 000 d'options d'achat d'actions à un consultant. Chaque option permet d'acquérir une action au prix de 0,20 \$ pour une période de cinq ans.

18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at August 31, 2015, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$12,340,748. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities and working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended August 31, 2015.

Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the period, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

19- SUBSEQUENT EVENTS

In September 2015, the Company signed a strategic collaboration agreement with a Leading Chemical Company, that includes take or pay off-take for all products produced from the Rose Lithium-Tantalum project, to be executed. The feasibility study will be completed in collaboration with the Strategic technical and commercial Partner. Finally, should the feasibility study support the technical feasibility and economic viability of the project the Strategic Partner will also have the option of participating in the project by providing equity in the project financing for an interest of up to 25%.

In November, 2015, the Company granted 250,000 share purchase options to a consultant. Each share purchase option allows its holder to acquire a share for \$0.20 for a period of two years.

In December, 2015, the Company granted 250,000 share purchase options to a consultant. Each share purchase option allows its holder to acquire a share for \$0.20 for a period of five years.